

Maîtriser notre énergie, l'enjeu du XXI^e siècle

François L'Italien

Number 776, January–February 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/73356ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

L'Italien, F. (2015). Maîtriser notre énergie, l'enjeu du XXI^e siècle. *Relations*, (776), 34–36.

Maîtriser notre énergie, l'enjeu du XXI^e siècle

Pour enfin mettre le Québec sur la voie d'une transition énergétique qui s'impose, les propositions du rapport *Maîtriser notre avenir énergétique* sont aussi essentielles qu'inspirantes.

FRANÇOIS L'ITALIEN

L'auteur est professeur associé au Département de sociologie de l'Université Laval et chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

Le XXI^e siècle s'est ouvert dans le contexte d'une crise écologique et climatique redoutable. L'une des causes majeures de cette crise est bien connue : l'exploitation intensive des énergies fossiles à faible coût aux XIX^e et XX^e siècles a fini par provoquer une importante dégradation du climat et de la biosphère, qui menace maintenant les grands équilibres écologiques de la planète. Cette dégradation pèse désormais comme une contrainte absolue sur les sociétés industrialisées et impose d'adopter des mesures visant une décroissance importante de l'usage des énergies fossiles. Ainsi, pour éviter de dépasser une hausse de la température moyenne de 2 degrés Celsius par rapport à la période pré-industrielle, il faudra diminuer le volume global des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50% à 85%, par rapport à leur niveau de 1990, et ce, d'ici 2050. La commande est imposante. Elle nécessite que soit enclenchée dans les meilleurs délais une ambitieuse transition pour mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles et aborder les enjeux écologiques, énergétiques et socioéconomiques de manière intégrée. Cela implique surtout de voir dans cette transition une occasion d'innover collectivement et de repenser le modèle de développement « pétro-dépendant » qui prévaut actuellement.

Depuis l'hiver 2014, le Québec dispose d'un outil de référence de premier plan pour soutenir la conception et la planification d'une telle transition. Publié sans tambour ni trompette, le rapport *Maîtriser notre avenir énergétique* est une contribution déterminante à la définition d'une politique énergétique à la hauteur des défis à venir. Ce rapport est le fruit du labeur de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, co-dirigée par Roger Lanoué et Normand Mousseau, qui mena une vaste consultation partout au Québec en 2013. Malgré l'indifférence témoignée à son égard par les gouvernements successifs, péquiste et libéral, et malgré l'annonce d'une nouvelle consultation publique sur l'énergie en 2015, ce rapport est un document qui fera date. Non seulement dresse-t-il le portrait le plus complet à ce jour de la situation énergétique du Québec, mais il présente une approche – la maîtrise de l'énergie –

qui tranche avec la vision dominante qui prévaut au Québec depuis près de deux décennies.

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Cette approche, qui devrait charpenter la politique énergétique du Québec, se caractérise par deux aspects fondamentaux. Elle repose d'abord sur une conception patrimoniale des ressources énergétiques, conception selon laquelle ces ressources constituent un bien collectif devant bénéficier à l'ensemble de la société québécoise. À ce titre, l'approche de la maîtrise de l'énergie renoue avec l'esprit de la Révolution tranquille et de la création d'Hydro-Québec. La mission originelle de cette institution, rappelons-le, était d'assurer un approvisionnement hydroélectrique à faible coût, de reprendre le contrôle d'infrastructures énergétiques détenues par un oligopole d'entreprises privées et de doter le Québec d'un instrument de première importance pour le contrôle de son développement. La maîtrise de l'hydroélectricité était considérée comme la pierre angulaire de la souveraineté énergétique du Québec.

L'approche défendue dans le rapport Lanoué-Mousseau reprend cette conception patrimoniale pour en actualiser et en élargir la portée au-delà de la seule hydroélectricité. Sans parler de nationalisation des infrastructures, le rapport insiste cependant sur le fait que la future politique énergétique du Québec devra considérer l'ensemble des sources d'énergie comme un tout dont la mise en valeur et l'optimisation devraient d'abord servir les intérêts à long terme du Québec. Dans un contexte marqué par des politiques visant à discréditer la conception patrimoniale de gestion de l'énergie, on voit immédiatement l'importance de ce rapport pour alimenter des propositions structurantes pour le Québec.

Le second aspect de l'approche de la maîtrise de l'énergie qui mérite d'être relevé ici est le fait qu'elle fournit un cadre d'analyse global, intégrant aussi bien les impératifs de la lutte aux changements climatiques que les voies d'amélioration de l'utilisation des ressources énergétiques sur tout le territoire. Ainsi, cette approche fait sienne la nécessité de réduire de façon majeure les émissions de gaz à effet de serre au Québec en misant sur des choix de développement fondés sur la diversification des sources d'énergie, la sobriété énergétique et la diminution absolue de la consommation d'énergies fossiles. Ces choix concernent, pour l'essentiel, quatre grands domaines de la vie sociale où l'énergie joue un rôle névralgique : l'aménagement du territoire, les bâtiments, les transports et la production industrielle et agricole. Maîtriser l'énergie au

Si le Québec est l'un des endroits de la planète les mieux dotés pour s'émanciper des énergies fossiles, il tarde cependant à aller de l'avant.



Québec signifie d'abord repenser nos manières de planifier nos villes, nos quartiers et nos villages, nos manières de concevoir et de construire nos immeubles, nos façons de nous déplacer et de produire les biens destinés à la consommation.

En fait, cette approche de la transition énergétique est une invitation à faire bouger les cadres conventionnels qui ont contribué à la crise écologique et climatique actuelle : le tout-à-l'auto individuelle, l'étalement urbain, la surconsommation des produits pétroliers, l'allongement des circuits de transport des biens, le soutien public aux industries énergivores, etc. Tout cela n'est plus compatible avec les enjeux du XXI^e siècle et peut laisser place à de nouvelles façons de faire. Les consultations menées par la Commission sur les enjeux énergétiques ont montré que les initiatives existent et que les propositions ne manquent pas.

LE PARADOXE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

Sans le savoir, le Québec a déjà initié cette transition au cours du siècle dernier. La stratégie énergétique qui a prévalu lors de la construction du réseau des grands barrages hydroélectriques dans le nord confère aujourd'hui au Québec une longueur d'avance pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles. Il faut en effet rappeler que 47% du bilan énergétique québécois provient d'énergies renouvelables, c'est-à-dire de l'hydroélectricité (39%) et de la biomasse (8%). La moitié du chemin est donc faite. À l'échelle du monde, ce bilan est absolument enviable, alors

que la quasi-totalité des pays industrialisés dépendent encore très largement de sources d'énergie fossiles pour la production d'électricité. Plusieurs pays qui se sont engagés dans une transition énergétique, dont l'Allemagne et la France, devront en effet déployer des efforts colossaux pour parvenir à un tel bilan.

Si le Québec est l'un des endroits de la planète les mieux dotés pour s'émanciper des énergies fossiles, il tarde cependant à aller de l'avant. Le rapport Lanoue-Mousseau souligne en effet qu'en dépit de sa situation avantageuse, le Québec n'a pas su pour l'instant tirer véritablement parti de l'immense potentiel dont il dispose afin de se propulser dans le peloton de tête des sociétés qui ouvriront des voies prometteuses au XXI^e siècle. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à mettre en relation deux faits d'importance qui illustrent bien l'état d'inertie qui prévaut actuellement.

Tout d'abord, nos gouvernements successifs n'ont pas cru bon d'agir avec détermination pour repenser l'aménagement du territoire et financer le développement du transport collectif de manière à réduire notre dépendance au pétrole. Ainsi, en 2012, le coût des achats de pétrole importé au Québec a frôlé 14 milliards de dollars. Cela est énorme et fournit un bon étalon de mesure de notre dépendance à cette énergie. Ces importations sont en grande partie destinées au secteur des transports, où la consommation d'hydrocarbures est la plus importante. Sur le plan économique, elles plombent littéralement la balance commerciale du Québec, puisqu'elles constituent des dépenses de consommation qui se réalisent à l'extérieur de nos frontières. Il s'agit donc d'une perte sèche.

Parallèlement à cela, nous savons que les surplus énergétiques du Québec sont en croissance et qu'Hydro-Québec doit les vendre à vil prix sur le marché nord-américain de l'énergie. La raison en est que la « révolution » des gaz de schiste a changé les paramètres de ce marché : l'augmentation de l'offre provoquée par l'exploitation massive de ces gaz a mené à un effondrement des prix en l'espace de quelques années. C'est ainsi que la société d'État a dû se résoudre à vendre ses surplus d'électricité à un prix en-deçà de leur coût de production. Ces pertes sont indirectement compensées par les hausses de tarifs imposées aux clients domestiques ces dernières années. Pour le dire clairement, les surplus d'énergie sont devenus un facteur d'appauvrissement des ménages.

Le Québec vit ainsi un extraordinaire paradoxe énergétique : alors que les importations de pétrole plombent l'économie et contribuent à la dégradation du climat, les propositions allant dans le sens d'une électrification des transports collectifs ne cessent de démontrer leur bien-fondé écologique et économique. Cette opération d'envergure aurait pour conséquence de diminuer la consommation quotidienne d'hydrocarbures dans le secteur des transports, et incidemment la dépendance du Québec à cette source d'énergie. Or, pourquoi ne pas avoir

Lino, *Le réveil*, 2014,
acrylique et collage
sur papier

misé davantage sur les surplus d'énergie dont dispose déjà Hydro-Québec pour soutenir cette vaste opération? Pourquoi ces deux dynamiques ne sont-elles pas mises en relation afin de convertir des facteurs d'appauvrissement en de puissants leviers de transition? Ce type d'obstacles, auxquels une transition énergétique ambitieuse est confrontée au Québec, est précisément ce à quoi s'est attaqué le rapport *Maîtriser notre avenir énergétique* en proposant une approche globale et intégrée.

LE QUÉBEC ET LES HYDROCARBURES EXTRÊMES

Un dernier enjeu associé à la maîtrise de l'énergie est à souligner, puisqu'il exige des décisions qui auront des conséquences importantes et à long terme pour le Québec. Il s'agit du processus de désenclavement et d'exportation du pétrole issu des sables bitumineux de l'Ouest canadien. Ce processus, comme on le sait, est présenté par l'alliance formée entre le gouvernement canadien et l'industrie des sables bitumineux comme une nécessité économique de premier plan, dont dépendrait la prospérité de toute l'économie canadienne. L'objectif est clair: une voie d'acheminement du pétrole de l'Ouest vers les marchés internationaux doit être trouvée, de manière à faire en sorte que ce pétrole ait le même prix que celui observé sur les grands marchés.

Après avoir essuyé le refus des communautés autochtones de la Colombie-Britannique et celui du gouvernement des États-Unis (jusqu'à présent) de voir transiter sur leur territoire le pétrole sale issu des sables bitumineux, les promoteurs des projets de transport se tournent vers le Québec et l'est du Canada pour y parvenir. La pression est forte, les attentes sont élevées: ayant investi des milliards dans les infrastructures d'extraction, de traitement, de stockage et de transport, les promoteurs sont impatients. C'est particulièrement le cas du projet Énergie Est, porté

par la TransCanada Corporation, qui nécessitera de nouveaux investissements pour la construction d'un oléoduc allant de l'Ontario au Nouveau-Brunswick. À terme, c'est 1,1 million de barils de pétrole brut par jour qui seraient ainsi acheminés de l'ouest vers l'est.

Ce projet d'infrastructure est stratégique pour deux raisons. Premièrement, il agirait comme le déclencheur d'une nouvelle phase d'expansion des sites d'extraction de sables bitumineux. Les investisseurs n'attendent que la mise en place de ce réseau de distribution pour aller de l'avant. Or, sachant que ces hydrocarbures extrêmes sont radicalement incompatibles avec les exigences de lutte aux changements climatiques, cet oléoduc consacrerait l'indifférence du Canada quant au destin de la planète. Deuxièmement, le projet Énergie Est, comme la voie ferrée du Grand Tronc au

XIX^e siècle, qui visait à souder ensemble les provinces canadiennes, est un dispositif de «*nation building*» (construction nationale) qui vise cette fois-ci à intégrer le Québec dans la politique énergétique d'un État pétrolier. Or, si le Québec devait finalement accepter de laisser passer

cette infrastructure sur son territoire, il s'agirait là d'un symbole de résignation: résignation quant à sa détermination de contrer des projets qui engagent la société dans une impasse écologique; résignation aussi quant à sa volonté de faire prévaloir ses propres intérêts, même dans le cadre canadien.

Le mouvement d'opposition à ce projet a pleinement conscience de ces aspects stratégiques. À défaut d'être appuyés par leur gouvernement, les citoyens et citoyennes ainsi que les groupes écologistes et sociaux qui se mobilisent au Québec contre ces hydrocarbures extrêmes ont fait de Cacouna («là où il y a des porcs-épics») le symbole d'une résistance à la sujétion au pétrole. Comme il faudra un jour contre-attaquer, ils trouveront dans le rapport Lanoue-Mousseau des propositions inspirantes pour enfin mettre le Québec sur la voie de la transition. ●

Cacouna est devenu le symbole d'une résistance à la sujétion au pétrole.

Ligue des
droits et libertés

50 ans d'action

Pour une société où
l'intégralité des droits
humains sera reconnue

www.liguedesdroits.ca